

Me Thomas D'JOURNO
SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES
Avocats associés au Barreau de Marseille

43/45, rue Breteuil - 13006 MARSEILLE
Tél. : 04.13.24.13.63 – f.hoffmann@pdgconseils.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SAISIE IMMOBILIERE

D'UN APPARTEMENT T4 ET DE DEUX EMPLACEMENTS DE STATIONNEMENT

Dépendant d'un ensemble immobilier dénommé « Résidence Le Patio »
sis à MARSEILLE (13014), 155, chemin de Sainte-Marthe,
quartier Bon Secours – Bâtiment C.

MISE A PRIX : 50.000 €
(cinquante mille euros)

Visite le Lundi 21 Octobre 2019 de 9 h 00 à 10 h 00

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 31 OCTOBRE 2019 à 9 h 30

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Marseille,
au Palais de Justice, Salle Borély – rez-de-chaussée – Palais Monthyon,
Place Monthyon – 13006 MARSEILLE

DESIGNATION DES BIENS

MIS EN VENTE :

D'après le titre de propriété

Dans un ensemble immobilier dénommé
« Résidence Le Patio » situé à MARSEILLE
(13014), 155, chemin de Sainte-Marthe, quartier
Bon Secours, cadastré dite commune section
891 A n° 157 lieu-dit 15 Chemin de Sainte-Marthe
pour une contenance de 00 ha 43 a et 71 ca.

LE LOT NUMERO CENT DIX-SEPT (117) :

Dans le bâtiment C, un appartement de type T4,
situé au deuxième étage, portant le numéro 117
sur le plan du règlement de copropriété et la réfé-
rence commerciale C.22, comprenant : entrée,
séjour/cuisine, trois chambres, salle de bains,
water-closet indépendant, dégagement, une ter-

rasse,

Avec les deux cent quinze/dix millièmes
(215/10.000èmes) de la propriété du sol et des
parties communes générales,
Et les mille sept/dix millièmes (1007/10.000èmes)
des parties communes spéciales du bâtiment C.

LE LOT NUMERO UN (1) :

Dans le bâtiment A-B, un emplacement de sta-
tionnement automobile situé au rez-de-chaussée
portant le numéro 01 sur les plans du règlement
de copropriété et la référence commerciale 01,
Avec les dix/dix millièmes (10/10.000èmes) de la
propriété du sol et des parties communes géné-
rales,
Et les trente-et-un millièmes (31/1.000èmes) des
parties communes spéciales des parkings RDC.

LE LOT NUMERO TRENTE-QUATRE (34) :

Dans le bâtiment A-B-C, un emplacement de stationnement automobile PMR situé à l'entresol portant le numéro 34 sur les plans du règlement de copropriété et la référence commerciale 34, Avec les treize/dix millièmes (13/10.000èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales,

Et les vingt-six millièmes (26/1.000èmes) des parties communes spéciales des parkings entresol.

D'après le procès-verbal de description

Maître Stéphane FORNELLI, Huissier de Justice associé à Marseille, a établi le 18 octobre 2018 un procès-verbal de description aux termes duquel il apparaît que l'appartement est situé au 2ème étage de l'immeuble et se compose d'une entrée distribuant un séjour, une cuisine, trois chambres, une salle de bains, un WC et une terrasse.

Le premier emplacement de stationnement est situé au rez-de-chaussée et le second à l'entresol.

Les lieux sont occupés par la débitrice.

Le syndic de la copropriété est le cabinet MERCURY : 415, avenue des Chabots, 13320 BOUC-BEL-AIR.

Le certificat de mesurage des lieux établi par Monsieur NASRATY stipule une surface loi Carrez de 81,06 m².

La présente vente est poursuivie à LA REQUETE DE :

La société dénommée le **CREDIT LOGEMENT**, société anonyme au capital de 1.253.974.758,25 € ayant son siège social à PARIS, 50, boulevard de Sébastopol et immatriculé au Registre du

Commerce et des Sociétés sous le n° B 302 493 275,

Ayant pour Avocat **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat associé au sein de la **SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES**.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de MARSEILLE.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet <http://www.pdgconseils.com> du Cabinet de **Me Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille,

- Au Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille, 43/45, rue Breteuil - 13006 MARSEILLE - Tél. : 04.13.24.13.63 -

f.hoffmann@pdgconseils.com TOUS LES JOURS DE 10 H 00 A 12 H 00 EXCLUSIVEMENT.

- Au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Marseille, Palais Monthyon - Place Monthyon - 13006 MARSEILLE, au rez-de-chaussée à l'accueil, du lundi au vendredi de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Marseille, le 2 septembre 2019

Me Thomas D'JOURNO
Avocat